

N° 2022-191

OBJET :

Tourisme – Approbation du budget
primitif 2023 de l'OTAdL

L'an deux mil vingt-deux, le 13 décembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Bellevaux, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 7 décembre 2022

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mi-
reille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Ma-
ryse.

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-
Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc,
VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, HAUTEVILLE Laurent, MORAND
Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....25
pour :.....25
contre :.....00
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Manuelle BUET à Gilbert DUPIEUX,
- par Élisabeth ANTHONIOZ-TAVERNIER à Yannick TRABICHET,
- par Jean-François MUFFAT à Fabien TROMBERT,
- par Alain DEGENEVE à Rémy VUATTOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président présente aux membres du conseil communautaire le budget primitif 2023 de l'Office de Tourisme des Alpes du Léman, tel qu'il a été voté par son comité de direction réuni le 29 novembre 2022. Il souligne que ce budget a été établi sur la base d'une participation de la CCHC d'un montant identique à celui versé en 2022, soit 180 928 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **approuve** le budget primitif 2023 de l'Office de Tourisme des Alpes du Léman tel qu'il lui a été présenté,
- **décide** de verser, pour 2023, une participation de 180 928 euros à l'OTAdL,
- **charge** Monsieur le Président des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

